



Numéro spécial : 15^e anniversaire de l'AQICESH : communauté d'expertise et partage de réussite

*Il n'y a que deux conduites avec la vie :
ou on la rêve ou on l'accomplit.*

– René Char

AU SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT – Sylvain Le May

LES LIENS ENTRE LES COLLÈGES ET LES UNIVERSITÉS
DANS L'INCLUSION DES ÉTUDIANTS EN SITUATION
DE HANDICAP – Carole Lavallée

COLLOQUE DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS DES
ÉTABLISSEMENTS DU RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC – Martin Ringuette

L'ORTHOPÉDAGOGIE AU POSTSECONDAIRE, DU COLLÉGIAL
À L'UNIVERSITÉ – Marie-Michèle Vézina

NOUVEAUX HANDICAPS, NOUVEAUX DÉFIS :
UNE APPROCHE COMPARÉE – Henri Hamel

INVITATION AU COLLOQUE DU GROUPE DIALOGUE

LE RÉSEAU INTERNATIONAL SUR LE PROCESSUS
DE PRODUCTION DU HANDICAP (RIPPH)

LES CAPSULES DU BULLETIN

CALENDRIER DE L'AQICESH

MOT DU PRÉSIDENT

Un événement mémorable : le colloque « l'enseignement supérieur : des réussites et des défis partagés »

Vers une responsabilisation partagée des acteurs en enseignement supérieur

Nous en avons rêvé pendant deux ans et nous l'avons vécu les 6, 7 et 8 juin derniers. Notre 15^e anniversaire fut un moment unique de partage d'expertise et de réseautage. Nul doute, que pour les deux cents personnes du milieu de l'enseignement supérieur du Québec, du Canada et de l'Europe qui se sont déplacées pour participer à notre colloque « L'enseignement supérieur : Des réussites et des défis partagés », cet événement restera longtemps gravé dans leur mémoire. Ils ont assisté à divers ateliers et plénières et échangé avec des conférenciers¹ de grande qualité. En effet, c'est plus de 60 conférenciers québécois, canadiens et européens (France, Belgique, Royaume-Uni et Suède) qui ont partagé avec nous le fruit de leur réflexion, et ce, dans le cadre d'une quarantaine d'ateliers.

D'entrée de jeu, l'ouverture faite par la présidente d'honneur, madame Marie-Josée Taillefer, et par le recteur de l'Université du Québec à Montréal, monsieur Claude Corbo, a donné le ton à l'événement placé sous le signe de l'humain au cœur de nos relations. C'est également de cette voix que s'est poursuivi l'allocution de madame Céline Giroux, directrice de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

Tout au long de ce bel événement, nous avons reçu de nombreux éloges tant sur la qualité des présentations que sur l'organisation du colloque. Plusieurs ont souligné son caractère intimiste. En effet, les participantes et les participants ont pu échanger et faire plus ample connaissance lors des dîners quotidiens, du coquetel du 6 juin et de la soirée réseautage du 7 juin. Un tel événement nécessite des énergies considérables et sans le soutien indispensable du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en particulier de la Direction générale des affaires universitaires et collégiales, de l'Office des personnes handicapées du Québec et de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), nous n'aurions pas pu mener à terme ce grand rassemblement des conseillers aux étudiants en situation de handicap des niveaux collégial et universitaire. Je vous invite également à consulter notre site Web au www.aqicesh.ca afin de connaître l'ensemble de nos commanditaires et pour visionner trois capsules vidéo tournées lors du colloque. Vous pourrez également prendre connaissance de plusieurs présentations qui ont été faites durant le colloque et que les conférenciers ont bien voulu rendre accessibles.

La responsabilité des acteurs publics et de la société civile est de tendre vers des conditions optimales structurelles pour garantir le droit à l'éducation, mais chaque étudiant est porteur de sa différence radicale et doit demeurer en contrôle de son projet d'études et de son usage des facilitateurs collectifs qui lui sont offerts par son milieu de vie. Le dernier rapport produit par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) : *Position des établissements universitaires à l'égard de l'intégration des clientèles émergentes à l'université* (adoptée par le Conseil d'administration, le 24 mai 2012) va également dans ce sens (voir le <http://staging.aucc.ca/wp-content/uploads/2012/06/sante-mentale-position-des-universites-a-lintegration-des-clienteles-emergentes-crepuq.pdf>).

Notre association a donc plus que jamais à développer, tant en interne qu'en externe, des partenariats. Au final, il incombe à tous les acteurs du milieu de participer à l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap. Comme le soulignait Patrick Fougeyrollas lors de sa plénière du 8 juin, en citant **Bengt Lindqvist**, ex-rapporteur spécial des Nations Unies pour le handicap :

Le domaine du handicap fait partie intégrante des droits de l'Homme. Tant que les personnes handicapées seront privées de l'égalité des opportunités pour une pleine participation sociale, personne ne pourra dire que les objectifs de la Déclaration des droits de l'Homme seront atteints.

C'est donc là une responsabilité partagée. Comme le souligne René Char : « L'homme est capable de faire ce qu'il est incapable d'imaginer ». À nous d'imaginer la suite. Vous remarquerez dans ce numéro la pertinence de se réseauter et de partager l'expertise propres à nos services.

Dans cette perspective, je vous invite à lire la réflexion de Carole Lavallée, directrice adjointe aux études, responsable du Centre collégial de soutien à l'intégration de l'Ouest du Québec au Cégep du Vieux Montréal qui suit cet éditorial, le texte de Martin Ringuette, directeur adjoint à la Direction de la vie étudiante, des études et de la recherche à l'Université du Québec et celui d'Henri Hamel, directeur du Centre d'aide aux étudiants de l'Université Laval. De plus, afin de mieux cerner le rôle d'un conseiller aux étudiants en situation de handicap, nous inaugurons dans ce numéro une nouvelle chronique avec le texte d'une nouvelle venue au sein de notre association, Marie-Michèle Vézina de l'École Polytechnique.

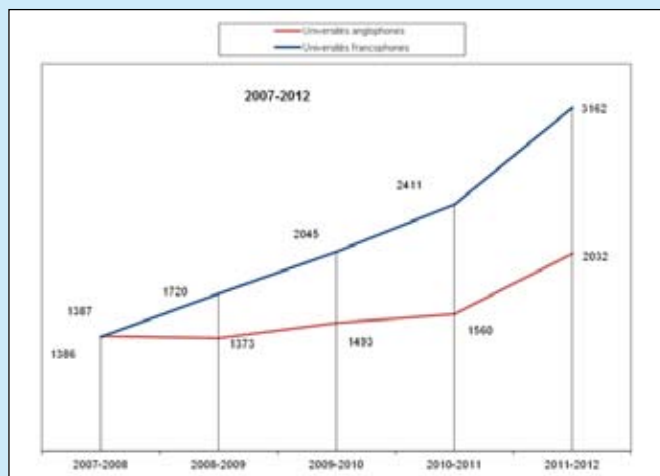
Bonne lecture et bon automne !

Sylvain Le May
Président

¹ L'utilisation du genre masculin n'a que pour seul but d'alléger le texte.

Statistiques sur nos clientèles:

Évolution du nombre d'étudiants inscrits dans les services universitaires aux étudiants en situation de handicap de 1994 à 2012



Source : PowerPoint de la présentation de S. Le May, université de Nantes, 31 mai 2012, « La démocratisation de l'accès aux études supérieures et la diversité étudiante: un cadre de référence et un conseiller au cœur du parcours ».

LA FORCE DU RÉSEAUTAGE

Les liens entre les collèges et les universités dans l'inclusion des étudiants en situation de handicap

Carole Lavallée, directrice adjointe aux études, responsable du Centre collégial de soutien à l'intégration de l'Ouest du Québec, Cégep du Vieux Montréal

Le Congrès de l'AQICESH a été une occasion de se rencontrer entre conseillers en services adaptés tant du réseau collégial que les conseillers aux étudiants en situation de handicap du réseau universitaire.

Ces occasions ne sont pas si fréquentes, pourtant nous travaillons avec les mêmes étudiants; en continu dans le temps, d'autres fois en parcours brisé et, étonnamment, quelques fois en concomitance (eh oui des étudiants sont à la fois au collège et à l'université!). Nos expertises et les expériences vécues dans nos établissements sont très souvent semblables, tant dans nos relations avec les étudiants qu'avec leurs enseignants ou leurs professeurs.

Certains cégeps et universités participent à des projets Interodres, des conseillers se parlent informellement ou dans le cadre de projets, les responsables des services adaptés se concertent, mais aucun espace de discussion n'existe officiellement. Nous aurions tous avantage à partager notre conception des services adaptés et plus particulièrement nos ressemblances, nos défis et nos questionnements. Le Congrès de l'AQICESH en a été une première occasion plus formelle.

Nos ressemblances :

Mesures : Il n'y a pas tant de différences dans les mesures qui sont mises en place, bien sûr il y a bien qu'au collégial on propose plus souvent 50% de temps supplémentaire alors qu'à l'université c'est plus 33%, mais il ne s'agit pas de différences importantes.

Transition : Pour un étudiant, le passage du niveau collégial à celui de l'université demande sensiblement les mêmes ajustements que le passage du niveau secondaire au niveau collégial. Il reçoit moins de services directs et, par conséquent, il doit changer certaines de ses habitudes et démontrer plus d'autonomie. À cet égard, le collégial se doit d'encore mieux préparer les étudiants à ce qu'il y aura de différent à l'université.

Pratiques : Au collégial comme à l'université, les bonnes pratiques sont peu évaluées. Malgré un diagnostic précis, les conseillers doivent évaluer les besoins des étudiants individuellement. La présence du « cas par cas » m'amène à me demander si un jour nous arriverons à trouver la bonne pratique...

Nos conceptions des services adaptés :

Plus qu'ailleurs, avec la qualité des conférences, deux paradigmes semblent ressortir des discussions. Il sera important qu'ils soient complémentaires, même si, au départ, ils peuvent paraître opposés :

- Un pôle individuel fondé sur les caractéristiques et les besoins de la personne en situation de handicap. Ici, on parle de diagnostics précis faits par des professionnels reconnus, de chartes, de droits et d'accommodements permettant de pallier les limitations de la personne. L'approche des services adaptés se situe dans ce modèle.
- Un pôle social et collectif fondé sur la pédagogie, sur le plus grand nombre, y compris la personne en situation de handicap, mais aussi ses pairs qui peuvent éprouver des difficultés. L'approche de design universel s'y approche.

Aussi, on peut se demander si la recommandation de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) qui amène un glissement du diagnostic d'un trouble vers un plan d'intervention face à des difficultés permet de se diriger vers le deuxième paradigme, alors que c'est le premier qu'il veut prôner...

D'autres questionnements :

- Comment aider les étudiants à vivre une transition plus facile, à ne pas recommencer à zéro toutes les démarches et à développer une autonomie plus grande à l'université ?
- Comment s'assurer que la reconnaissance des troubles persistants reconnus au niveau collégial (TDA, SM, etc.) soit transférable à l'université ?
- Comment mieux gérer le critère d'admission selon l'expérience afin d'éviter que des étudiants n'ayant pas terminé leurs études collégiales se retrouvent à l'université sans DEC et qu'ensuite, ils abandonnent l'université sans diplôme ? Ces étudiants se retrouvent souvent dans nos services, ils auront fait 5, 6 ou 7 ans d'études postsecondaires et ils auront seulement un DES. Leur rend-on vraiment service ?
- Comment sensibiliser les enseignants et les professeurs à la présence des étudiants en situation de handicap ? Comment les soutenir quand ils en ont besoin ? Comment les confronter quand ils ont des comportements inacceptables face aux étudiants en situation de handicap ?

Le congrès a été l'occasion de plusieurs autres réflexions qu'il faudra poursuivre entre intervenants du milieu postsecondaire.

Colloque des services aux étudiants des établissements du réseau de l'Université du Québec

Martin Ringuette, directeur adjoint, Direction de la vie étudiante, des études et de la recherche, Université du Québec

Les 23 et 24 mai derniers à Québec, dans les locaux de l'ENAP, de la TÉLUQ et du siège social de l'Université du Québec, se tenait le premier colloque sur les services aux étudiants du réseau de l'Université du Québec. Le colloque avait comme thème la diversité des défis auxquels font face les intervenants des différents services offerts aux étudiants dans nos établissements.

Cet événement, initié par les directeurs des services aux étudiants du réseau de l'Université du Québec, a rassemblé, sur une journée et demie, plus de cent vingt personnes en provenance des dix établissements de l'Université du Québec. Ce colloque visait à réunir des professionnels engagés dans l'amélioration continue de l'expérience étudiante, leur donner l'occasion d'échanger sur des thématiques diverses et développer leur réseau de contacts avec leurs pairs du réseau, au gré des différents ateliers et conférences proposés au programme.

La conférence générale d'ouverture, *Les nouvelles générations et leur rapport à l'éducation* du sociologue Jacques Roy, a permis de mettre la table en dressant un portrait révélateur de l'étudiant en 2012. Par la suite, les participants devaient choisir parmi plusieurs ateliers aux thématiques d'actualité telles que *Le métier de l'étudiant* présenté par Christian Bégin (UQAM), *Les effets négatifs potentiels du cumul études-travail* du tandem Luc Laberge (Groupe ECOBES) et Pascal Lévesque (CRÉPAS) ou *L'inclusion des étudiants en situation de handicap* par Ruth Phillion (UQO).

Les participants pouvaient également choisir d'explorer *l'ABC de la participation et la mobilisation citoyenne* avec Geneviève Baril (Institut du Nouveau Monde), *le Web 2.0 et les médias sociaux* avec Lucie Charbonneau (UQ), *les Enjeux de l'intervention en contexte interculturel* avec Jacques Proulx (U. Sherbrooke) ou bien *la Diversité culturelle en milieu de travail* avec Luis Soel Rodas Calderón (Centre d'apprentissage interculturel). Les enjeux liés à l'intervention auprès d'étudiants en situation de détresse psychologique (Henri Hamel, Centre d'aide aux étudiants, U. Laval) ou associés à leur accompagnement en démarche d'orientation et counseling (Louis Cournoyer, UQAM) étaient également au menu.

Le colloque s'est terminé sur une conférence offerte à tous sur le maintien de l'équilibre en période de changement où Daniel Lacombe (SAGE Formation Conseil inc.) a donné l'occasion aux participants de réfléchir sur leur contexte de travail, sur fond de constats importants sur la communication et les relations interpersonnelles.

Selon les dires d'une majorité de participants, ce colloque a de nouveau fait la démonstration d'un réel besoin de partager nos pratiques et nos bons coups, de créer davantage de liens entre les professions représentées et d'offrir des possibilités de formation continue souvent plus accessibles, lorsque partagées.

La configuration variable des services aux étudiants jumelée à la nécessité d'être constamment au fait des nouvelles réalités dans les universités, des besoins des étudiants et des réponses efficaces et novatrices à mettre en œuvre confirme, encore une fois, que la force du réseau de l'Université du Québec est l'un des vecteurs essentiels d'action et d'amélioration des services.

Témoignage d'une nouvelle conseillère : la diversité de nos approches

L'orthopédagogie au postsecondaire, du collégial à l'université

Marie-Michèle Vézina, étudiante à la maîtrise en orthopédagogie, Université de Montréal et conseillère aux étudiants en situation de handicap à Polytechnique Montréal

« *In the middle of difficulty lies opportunity.* – Albert Einstein
Dans les difficultés réside l'espoir.

Les troubles d'apprentissage, le trouble déficitaire de l'attention, les élèves en difficultés, tous ces termes viennent inévitablement à nos oreilles depuis quelques années quand l'on œuvre dans le domaine de l'éducation. En tant que nouvelle conseillère aux étudiants en situation de handicap et orthopédagogue à Polytechnique Montréal, ces termes font partie de ma réalité. Dans cet article, je souhaite partager un peu de mon quotidien et de mes découvertes de la dernière année avec vous et, si le cœur vous en dit, répondre à certaines de vos questions et vous proposer une vision accessible de l'orthopédagogie au niveau postsecondaire.

Pertinence des interventions orthopédagogiques au postsecondaire

On entend beaucoup plus souvent parler d'orthopédagogues qui travaillent dans des écoles primaires ou secondaires, parfois en clinique privée. Depuis quelques années, l'orthopédagogie fait son apparition dans les milieux postsecondaires. Vous vous demandez peut-être pourquoi? Les raisons sont multiples : entre autres, les spécialistes décèlent de mieux en mieux les troubles chez les enfants, les services offerts dans les écoles se perfectionnent et la société québécoise défend l'accès à l'éducation pour tous.

Ce contexte favorise donc l'accès aux études postsecondaires pour ces étudiants que l'on désigne sous l'appellation « population émergente ». Dans la situation présentement exposée, on y inclut habituellement, comme le propose le Comité Interordres, les étudiants présentant des troubles d'apprentissage, des troubles envahissants du développement, des troubles de santé mentale ou des troubles du déficit de l'attention. L'orthopédagogue en milieu postsecondaire intervient certainement auprès de ces étudiants, d'où la pertinence de connaître les caractéristiques et manifestations des différents troubles mentionnés précédemment. Puis, dans certains cégeps et universités, l'orthopédagogue rencontre également tout étudiant qui présente des difficultés dans son cheminement scolaire et qui se questionne sur les origines de symptômes comme la fatigue persistante, la concentration fluctuante ou encore l'anxiété. À ce sujet, l'orthopédagogue, toujours en collaboration avec ses collègues (autres conseillers, psychologues, etc.), peut être amené à dépister un trouble chez un étudiant et, par la suite, à le référer pour une évaluation complète chez un spécialiste.

À Polytechnique Montréal, je travaille comme conseillère aux étudiants en situation de handicap, mais j'offre aussi un suivi orthopédagogique. Une soixantaine d'étudiants sont suivis au *Soutien aux étudiants en situation de handicap* de l'École par trimestre. Quelques-uns nous consultent pour des besoins temporaires (par exemple des doigts fracturés), d'autres présentent des handicaps dits « traditionnels » (déficiences motrice, sensorielle et organique), mais la majorité, c'est-à-dire plus des trois quarts font partie de la population émergente. Les exigences élevées des programmes, l'horaire chargé, les règlements de l'École, vous devinez que le défi se présente à eux dès le premier trimestre. Malgré tout, certains décident de ne pas divulguer leur situation, entre autres, car ils ne veulent plus subir les préjugés associés à un handicap non visible et, dans le fond, selon eux, que « tout allait bien au cégep ». Nous les retrouvons habituellement après un ou deux trimestres ardu. La montagne leur semble haute à gravir, mais, avec de bonnes bottes et un bagage bien rempli, ils peuvent y arriver. Voici ce qui m'amène à vous expliquer la complémentarité de mes deux rôles.

Complémentarité de l'orthopédagogie avec le rôle de conseiller aux étudiants en situation de handicap

Au niveau collégial comme à l'université, l'étudiant en situation de handicap consulte un conseiller (le nom qu'on lui attribue varie dans les différents établissements) afin d'obtenir du soutien. Le conseiller évalue les besoins de l'étudiant et met en place les accommodements nécessaires : accompagnement, temps supplémentaire aux examens, etc. Le soutien scolaire est une des formules d'aide offertes, qu'il le soit sous forme de tutorat, d'accompagnement scolaire ou de suivi orthopédagogique. Vous devinerez que c'est entre autres ici que l'orthopédagogie entre en jeu.

Les interventions orthopédagogiques complètent les accommodements mis en place pour un étudiant, même qu'elles les optimisent. Prenons l'exemple d'un étudiant dyslexique qui bénéficie de temps supplémentaire en situation d'évaluation, car il lit et écrit plus lentement que ses collègues de classe : cet accommodement fait en sorte que cet étudiant, en situation de handicap, bénéficie d'une occasion équitable de pouvoir respecter les exigences de son programme d'études. Par ailleurs, s'il ne gère pas adéquatement son temps aux examens et qu'il a tendance à angoisser (parce qu'il pense à ses échecs précédents) au lieu de répondre aux questions de l'examen, le temps supplémentaire n'y pourra rien. En lui proposant diverses stratégies d'autorégulation, par exemple de gestion du temps et des ressources, et en lui démontrant leur utilité, l'étudiant apprendra à les intégrer en période d'examen. Il ne lira pas nécessairement plus vite, mais il réussira à terminer son examen, et ce, en répondant adéquatement aux questions.

Précisons que tout suivi, rencontre ou mise en place d'accommodement vise à développer l'autonomie de l'étudiant. Le conseiller épaulé l'étudiant dans son cheminement et il le guide vers sa vie professionnelle. Ainsi, toute situation avec un étudiant, qu'il nous rencontre pour ses accommodements ou parce qu'il veut nous poser une simple question, devient un terrain fertile à des interventions orthopédagogiques qui visent à le responsabiliser. L'organisation des examens en est un bon exemple. Un étudiant qui bénéficie de temps supplémentaire aux examens doit remplir un formulaire en ligne pour nous aviser des examens que nous devons organiser ; s'il ne respecte pas cette tâche, il ne pourra bénéficier du temps supplémentaire. Donc, s'il oublie fréquemment de remplir le formulaire, l'intervention devient nécessaire. Il possède un cellulaire intelligent? On lui explique comment fonctionne l'agenda et il recevra des rappels sur un air d'un chanteur connu. Puis, si on se rend compte que sa gestion du temps fait défaut, on en profite pour en discuter avec lui : sur le marché du travail, ces stratégies se doivent d'être maîtrisées.

Lignes directrices

Voici le moment venu de partager avec vous ma vision de l'orthopédagogie auprès d'étudiants adultes. Tout d'abord, je tiens à préciser l'importance de discerner les besoins réels et prioritaires d'un étudiant en l'évaluant. Pour ce faire, plusieurs moyens et outils sont à notre disposition : questionnaires, grilles d'observation, impressions des collègues, etc. L'étudiant qui se connaît bien devient une source précieuse d'information, mais il faut aussi lire entre les lignes.

La mise en évidence de certains besoins ne nous sera utile que si nous nous attardons également aux caractéristiques de l'étudiant, à ses forces et faiblesses. À ce stade, il est toujours intéressant de consigner toutes ces données dans un plan d'action ou un plan d'intervention. L'étudiant participe activement à cette étape, car on vise à développer sa prise en charge de ses objectifs d'apprentissage. De cette façon, de part et d'autre de la relation entre l'orthopédagogue et l'étudiant, on s'assure d'investir du temps et des énergies dans des objectifs réalistes, mesurables et qui tiennent compte des caractéristiques de l'étudiant. L'avantage d'un suivi fréquent? L'étudiant n'a pas l'impression de devoir changer le sort du monde en entier parce qu'il se fixe trop de nouveaux défis en même temps. Quand l'étudiant se concentre sur un ou deux objectifs à la fois – n'oublions pas que ses autres tâches sont nombreuses – il se sent plus compétent, en contrôle et les défis qu'il relève ont de la valeur à ses yeux. Nous avons ici une des clés de la motivation scolaire et, même, de la motivation en général. Qui d'entre vous

ne s'est jamais découragé en voulant modifier du jour au lendemain son enseignement ou devant de multiples résolutions du Nouvel An?

Puis, comme je le dis toujours à la blague, il n'y a que des avantages à intervenir auprès d'adultes. D'abord, ils sont conscients des phénomènes qui régissent leurs apprentissages. Si un étudiant désire parfaire ses techniques d'étude, je peux certainement l'aider. Mais, pour m'assurer qu'il utilise adéquatement la stratégie et qu'il en saisisse bien la pertinence, je vais aussi lui expliquer ce qui en sous-tend l'utilisation. De cette manière, je vise à répondre aux trois grands principes de l'enseignement explicite : explication de la stratégie, sa motivation et sa mise en pratique. Les étudiants comprendront que les stratégies d'organisation des connaissances (par exemple une carte conceptuelle) s'avèrent efficaces pour l'encodage dans la mémoire à long terme parce qu'ils connaissent le fonctionnement du traitement de l'information dans le cerveau.

De plus, l'engagement des étudiants dans leurs études est intimement relié à l'entrée sur le marché du travail ou à la réussite d'un diplôme d'une grande valeur à leurs yeux. À ce sujet, le milieu dans lequel on travaille teinte nos interventions. Je me référerai à ce que je connais pour vous l'illustrer. À Polytechnique Montréal, les étudiants suivent plusieurs heures de cours et de laboratoire par trimestre en plus des devoirs et de l'étude. Les stratégies de gestion du temps sont tout indiquées pour survivre, mais, tant qu'elles n'ont pas fait leurs preuves, les étudiants ne sont pas enclins à réserver une heure de leur temps pour me rencontrer ! D'où l'importance de lier mes interventions à leur réalité : aborder le futur milieu de travail, les cours suivis, leurs intérêts et leurs expériences personnelles.

Soutenir les étudiants sous d'autres dimensions

Dans les paragraphes qui précèdent, je n'ai exploré qu'une facette de l'orthopédagogie en milieu postsecondaire : le soutien direct à l'étudiant en vue d'enrichir son répertoire de stratégies. À l'image des nombreux praticiens dans une école, l'orthopédagogue aux études postsecondaires collabore également avec différentes personnes, toujours en ayant comme objectif de soutenir les étudiants. Ce soutien indirect s'observe dans un partage de pratiques, d'informations avec un collègue, dans des réunions avec d'autres services, dans la formation continue. De plus, il offre un soutien aux professeurs. Ainsi, il peut répondre aux questions des professeurs sur les accommodements ou les aider à guider les étudiants dans leurs apprentissages. Puis, de la même manière que l'orthopédagogue au primaire ou au secondaire, il est parfois amené à enseigner, par exemple en animant des ateliers ou en participant à un projet de tutorat dans une matière spécifique. Il existe autant de possibilités pour l'orthopédagogue de soutenir l'apprentissage qu'il existe de façons d'apprendre.

En conclusion, un petit clin d'œil au populaire article de Michel Saint-Onge : *Moi, j'interviens, mais eux, apprennent-ils?* Il va sans dire que nous nous posons tous la question. En développant un lien de confiance avec les étudiants, ils se sentent bien entourés et savent qu'ils peuvent compter sur une personne qui écoute et qui conseille au bon moment. C'est la base de la relation d'aide. Dans le fond, l'être humain apprend à tous les instants : les étudiants n'apprennent pas toujours exactement ce qu'on leur enseigne, mais je suis convaincue qu'ils en apprennent sur eux-mêmes et sur leur vision de la réussite.

Vous désirez approfondir votre réflexion sur le sujet? Voici quelques pistes qui sauront vous guider.

Barbeau, D., Montini, A., & Roy, C. (1997). *Tracer les chemins de la connaissance*. Montréal, Québec : Éditions de l'A.Q.P.C.

Cartier, S. (2000). « Enseigner les stratégies d'apprentissage aux élèves du collégial pour que leur français se porte mieux ». *Correspondances*, 5 (3).

Repéré à <http://www.ccdmd.qc.ca/correspo/Corr5-3/Cartier.html>.

Ruph, F. (2011). *Guide de réflexion sur les stratégies d'apprentissage à l'université*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Viau, R. (2000). « Des conditions à respecter pour susciter la motivation des élèves ». *Correspondances*, 5 (3).

Repéré à <http://www.ccdmd.qc.ca/correspo/Corr5-3/Viau.html>

Vienneau, R. (2011). *Apprentissage et enseignement* (2^e édition). Montréal, Québec : Gaétan Morin Éditeur.

L'AQICESH dans le monde francophone, l'étudiant au coeur de nos interventions

Nouveaux handicaps, nouveaux défis : Une approche comparée Université Laval, juin 2012

Henri Hamel, directeur, Centre d'aide aux étudiants, Université Laval

Les 11, 12 et 13 juin derniers, l'Université Laval a été l'hôte de la 3e édition des Journées d'étude universitaire sur le thème : *Nouveaux handicaps, nouveaux défis : une approche comparée.*

Cet événement a réuni des conseillers aux étudiants en situation de handicap de la France (les universités de Bordeaux, de Grenoble et de Rouan), de la Belgique (Université catholique de Louvain-La-Neuve) ainsi que de Montréal (UQAM) et de Québec (Université Laval).

Initiées en 2010 par l'université Michel de Montaigne à Bordeaux III, ces journées d'étude permettent d'échanger, entre pays francophones, sur des pratiques novatrices de même que sur l'influence des cadres législatifs et des développements technologiques sur l'accueil et l'encadrement des étudiants en situation de handicap.

Cette rencontre a permis de constater que le profil d'ensemble des étudiants en situation de handicap évolue dans la même direction dans les différentes universités avec l'arrivée en grand nombre des étudiants ayant un trouble d'apprentissage, un trouble déficitaire de l'attention, un trouble de santé mentale

ou un trouble du spectre de l'autisme. Ces nouvelles populations étudiantes soulèvent de vifs questionnements chez les professeurs et les responsables administratifs. La nécessité de les aider à mieux comprendre les besoins de cette population est manifeste.

Au cours de cette rencontre, un bilan des projets réalisés depuis la rencontre de l'année précédente pour favoriser la réussite et l'intégration des étudiants en situation de handicap a été complété. Les façons de favoriser des échanges d'étudiants entre les pays francophones de même que les sources de financement pour le faire ont été explorées. Enfin, une attention particulière a été accordée à l'intégration des étudiants ayant un trouble de santé mentale et l'organisme Le Pavois est venu présenter le modèle d'intervention qu'il a élaboré à cette fin. Des témoignages d'étudiants ayant réussi leur intégration aux études ou sur le marché du travail ont complété cette rencontre.

Tout comme le Québec, la France base ses politiques d'intervention sur le modèle du Processus de production du handicap. Malgré l'adoption encore récente d'un cadre législatif concernant l'intégration des étudiants en milieu universitaire (2006), leur situation est aujourd'hui très similaire à celle du Québec. La Belgique vit une situation différente selon qu'il s'agit des régions wallonnes ou flamandes. Là aussi, les politiques législatives influencent la prestation des services aux étudiants.

Soulignons que cet événement a été financé par l'Université Laval et soutenu par une commandite de l'AQICESH et une commandite du Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH).

Les intervenants de l'enseignement supérieur autour de la même table : une invitation à ne pas manquer

Colloque du Groupe Dialogue

C'est à titre d'acteurs intéressés du réseau de l'éducation supérieure au Québec que vous êtes conviés au prochain Colloque Dialogue collèges/universités, du 11 au 13 septembre 2013.

Nous vous rappelons que Dialogue est une association qui se veut un lieu de rassemblement pour tous ceux qui ont à cœur le cheminement des étudiants et qui œuvrent à faciliter aux élèves le passage du collège à l'université. Conseillers d'information scolaire et professionnelle, conseillers d'orientation, aides pédagogiques individuels, responsables d'admission, conseillers aux futurs étudiants, registraires, coordonnateurs, directeurs... sont autant de titres que portent ces professionnels. La diversité de nos formations et de nos activités ne nous empêche pas de nous retrouver autour d'une préoccupation commune : la qualité de nos interventions.

Et qui dit dialogue dit écoute! C'est donc dans cet état d'esprit que les membres du comité Dialogue 2013 ont décidé d'élaborer un contenu et de rechercher un site qui sauraient répondre aux attentes exprimées par plusieurs d'entre vous :

- Trouver un site exceptionnel à coûts très intéressants
- Avoir plus de temps pour le dialogue, favoriser le réseautage
- Initier des activités de consolidation (collégial et universitaire)

Nous avons trouvé ce lieu dans la région des Cantons de l'Est, plus précisément au Centre de villégiature Jouvence <http://jouvence.com>, dans le parc national du Mont-Orford. Vous serez assurément charmés par le potentiel de ce havre des plus captivants.

Cette rencontre, orchestrée au rythme d'échanges fructueux, est l'occasion privilégiée d'effectuer un partage d'information profitable à tous. Une programmation complète vous sera envoyée vers le mois d'avril, incluant plus de détails sur l'hébergement et les tarifs associés.

Notez bien à votre agenda, du 11 au 13 septembre 2013 : c'est un rendez-vous !

Le comité organisateur Dialogue 2013 : Michèle Beaudoin, Isabelle Simard, Daniel Demers, Chantal Gingras, Sylvie Grenier, Mélissa Durand, Louis-Philippe L'Homme

Pour arrimer nos pratiques, un cadre de référence unique

Le Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH)

Le Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH) est un organisme international, basé au Québec (Canada), visant l'exercice du droit à l'égalité des personnes ayant des incapacités par le développement et la diffusion des connaissances, contribuant à une société inclusive. Il a pour mission de favoriser une réponse plus adéquate aux besoins des personnes ayant des déficiences, des incapacités et vivant des situations de handicap au moyen de la promotion, de l'application et le développement du modèle conceptuel du Processus de production du handicap (PPH).

Le PPH permet de documenter et d'expliquer les causes et conséquences des maladies, traumatismes et autres atteintes à l'intégrité ou au développement de la personne. Il considère que le handicap est le produit de l'interaction entre des facteurs personnels (par exemple, l'âge, le sexe, les préférences, les déficiences, les incapacités, etc.) et des facteurs environnementaux (les services éducatifs, les attitudes, le réseau social, l'accessibilité des infrastructures, etc.). Le PPH est un modèle positif qui ne place pas la responsabilité du handicap sur la personne : le renforcement des aptitudes et la compensation des incapacités par la réadaptation, mais également la réduction des obstacles présents dans les milieux de vie peuvent contribuer à améliorer la réalisation de ses activités courantes et de ses rôles sociaux.

Le RIPPH offre des services de formation et de consultation sur le PPH, le Plan d'intervention individualisé (PII), de même que sur la Mesure des habitudes de vie (MHAVIE). Il distribue notamment la Classification québécoise : Processus de production du handicap (1998), les instruments de mesure MHAVIE et Mesure de la qualité de l'environnement (MQE), ainsi que la revue *Développement humain, handicap et changement social*.

Pour plus d'informations, consultez notre site Internet : www.ripph.qc.ca.

Les capsules du Bulletin

Appel de propositions pour le 81^e Congrès de l'ACFAS

L'Association francophone pour le savoir (ACFAS) lance son appel de propositions. Les dates limites pour acheminer celle-ci sont :

Le 2 novembre 2012 : Colloque scientifique et activités
« Enjeux de la recherche ».

Le 28 novembre 2012 : Communications libres orales ou par affiche.

Le Congrès de l'ACFAS aura lieu du 6 au 10 mai 2013,
à l'Université Laval, à Québec.

Pour plus d'information, consultez le

<http://www.acfas.ca/evenements/congres/appel-propositions>.

Une vidéo de sensibilisation

Moelle épinière et motricité Québec (MEMO-Québec) a produit et a diffusé sur Youtube une vidéo de sensibilisation au respect des places de stationnement réservées.

Pour visionner cette vidéo :

<http://www.youtube.com/watch?v=VNlan3tV-Cs>.

Bourses Mon entreprise! Ma réussite! – Les entreprises gagnantes!

C'est le 6 juin dernier, dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées, que le CAMO pour personnes handicapées et ses partenaires remettaient les Bourses Mon entreprise! Ma réussite! pour soutenir le développement entrepreneurial de personnes handicapées. Les Bourses Mon entreprise! Ma réussite! sont assorties d'une formule de mentorat permettant aux récipiendaires de bénéficier de l'expertise de professionnels dans un ou plusieurs aspects liés au développement de leur entreprise et de leurs compétences entrepreneuriales.

Découvrez les entreprises gagnantes sur la page d'accueil du

www.camo.qc.ca.

Le Réseau de recherche Adaptech annonce la fin de deux études

Le Réseau de recherche Adaptech a terminé récemment deux études. La première intitulée: *Étude sur les expériences en éducation postsecondaire des personnes ayant des handicaps au Canada* et la seconde: *Les cégépiens ayant des troubles d'apprentissage face aux TIC*.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site Web du Réseau de recherche Adaptech au

<http://adaptech.org/fr/recherche/gradswd>.

Guide sur l'accessibilité des services dans les établissements d'enseignement postsecondaire au Canada

L'Association nationale des étudiant-e-s handicapé-e-s au niveau postsecondaire (ANEHP/NEADS) annonçait en mars dernier, la publication du guide *Améliorer l'accessibilité dans les établissements d'enseignement postsecondaire: Guide à l'intention des fournisseurs de services aux personnes handicapées*.

Pour en savoir davantage :

<http://www.neads.ca/fr/about/media/index.php?id=15>.

Calendrier de l'AQICESH

Journées d'étude :

Jeudi 15 novembre 2012, à Montréal

(le lieu sera confirmé prochainement).

Vendredi 22 mars 2013, à Québec

(le lieu sera confirmé prochainement).

Rencontres du conseil d'administration

(le vendredi à 9h) :

26 octobre 2012,

14 décembre 2012,

8 février 2013,

19 avril 2013

Préassemblée générale

Jeudi 30 mai 2013 (heure, lieu et ordre du jour à confirmer).

Assemblée générale

Vendredi 31 mai 2013 (heure, lieu et ordre du jour à confirmer).

Le Bulletin de l'AQICESH est une publication de l'Association québécoise interuniversitaire des conseillers aux étudiants en situation de handicap. Sa mission est de favoriser le développement de l'expertise professionnelle de ses membres et la reconnaissance de son champ d'intervention.

Le bulletin est publié deux fois par année.

Coordination :

Sylvain Le May

Rédaction :

Louise Blouin

Christian Généreux

Sylvain Le May

Collaborations spéciales :

Carole Lavallée, directrice adjointe aux études, responsable du Centre collégial de soutien à l'intégration de l'Ouest du Québec, Cégep du Vieux Montréal,

Comité Dialogue 2013

Éric Daigle, conseiller à l'information et aux communications CAMO pour personnes handicapées

Henri Hamel, directeur, Centre d'aide aux étudiants, Université Laval,

Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH),

Martin Ringuette, directeur adjoint, Direction de la vie étudiante, des études et de la recherche, Université du Québec,

Marie-Michèle Vézina, étudiante à la maîtrise en orthopédagogie à l'Université de Montréal et conseillère aux étudiants en situation de handicap à Polytechnique Montréal,

Collaboration à la réalisation du Bulletin :

Jean-Marie Gauthier, agent de liaison de l'AQICESH

Conception graphique et mise en page :

Rémi Filion

Site Internet: www.aqicesh.ca